

L'augmentation du chômage reste stable en novembre

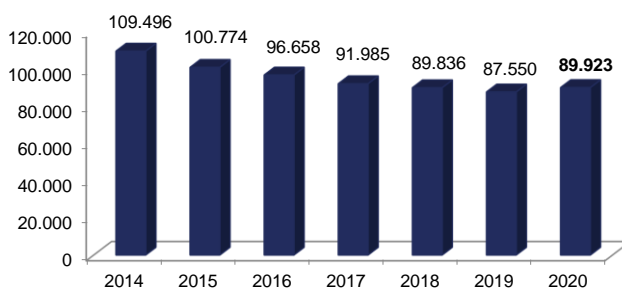
Mais le chômage chez les jeunes augmente à nouveau

La Région bruxelloise compte 89.923 chercheurs d'emploi à la fin novembre. C'est 1.480 chercheurs d'emploi de moins qu'en octobre (-1,6%) mais 2.373 de plus qu'en novembre 2019 (+2,7%). Pour rappel, en octobre 2020, le nombre de chercheurs d'emploi avait également augmenté de 2,7% en comparaison avec octobre 2019. L'impact de la crise du COVID-19 sur le chômage reste donc stable, entre autres grâce aux différentes mesures telles que le chômage temporaire et le droit passerelle. Le chômage chez les jeunes grimpe lui de 8,8% en comparaison avec novembre 2019, cette augmentation était de 7,4% en octobre.

Augmentation annuelle du chômage et hausse plus marquée chez les jeunes

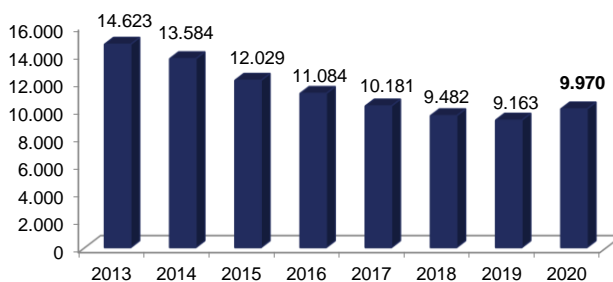
Fin novembre, Bruxelles compte 89.923 chercheurs d'emploi pour un taux de chômage de 15,8%. Cela signifie une augmentation de 2.373 personnes (+2,7%) par rapport à l'année précédente. En variation mensuelle, on constate une diminution de 1.480 personnes (-1,6%). Le chômage des jeunes atteint quant à lui un taux de 27,0%. Bruxelles compte 9.970 jeunes chercheurs d'emploi en novembre 2020, soit 807 de plus que l'an dernier (+8,8%).

Nombre de chercheurs d'emploi bruxellois pour le mois de novembre



Source : Actiris, view.brussels

Nombre de jeunes chercheurs d'emploi (<25 ans) bruxellois pour le mois de novembre



Source : Actiris, view.brussels

Si les entrées dans le chômage classique n'ont pas beaucoup augmenté, cela s'explique par le fait que pour l'instant l'effet de la crise du Covid-19 s'enregistre surtout au niveau du chômage temporaire et du droit passerelle. De très nombreuses entreprises ont dû recourir au chômage temporaire pour faire face à l'arrêt de leurs activités suite aux mesures de confinement qui ont été prises d'urgence afin de faire face à l'épidémie de Covid-19. Ainsi au maximum de la crise sanitaire soit en avril, on enregistre au niveau de la Belgique environ 1.135.000 travailleurs au chômage temporaire dont environ 92.000 bruxellois (environ 27% des salariés bruxellois). Pour le droit passerelle, environ 388.000 indépendants ont bénéficié du droit passerelle également en avril dont près de 49.000 bruxellois (ce qui représente 57% des indépendants bruxellois).

Dès lors, l'incidence sur les chiffres du chômage classique est actuellement plus limitée, puisque le recours au chômage temporaire permet aux entreprises de ne pas devoir procéder à des licenciements massifs. Pour bénéficier du chômage temporaire, les travailleurs ne doivent pas obligatoirement s'inscrire comme chercheurs d'emploi auprès des services publics de l'emploi.

Le taux de chômage

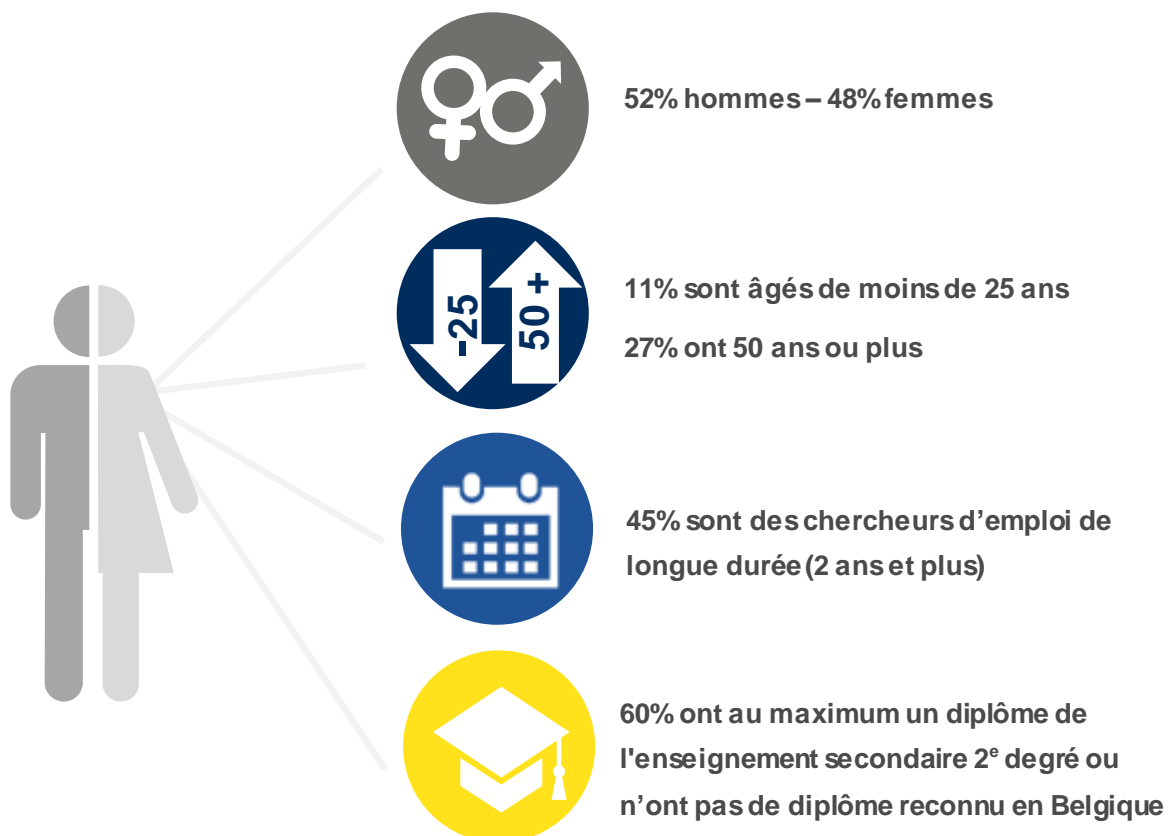
Fin novembre 2020, le taux de chômage en Région bruxelloise s'établit à 15,8% (15,3% pour les hommes et 16,3% pour les femmes). En novembre 2019, le taux de chômage s'établissait à 15,6%.

Le taux de chômage est mesuré sur la base de la population active la plus récente, calculée à partir des données de la Banque nationale et de l'Enquête sur les Forces de Travail du SPF Économie. Le croisement de ces données nous indique que la population active a, en Région bruxelloise, augmenté en 2019 de 1,3% par rapport à l'année précédente.

Caractéristiques et évolution du nombre de chercheurs d'emploi

Fin novembre 2020, on dénombre en Région de Bruxelles-Capitale 89.923 chercheurs d'emploi inoccupés (DEI), soit une augmentation de 2.373 personnes par rapport à l'année précédente (+2,7%).

On compte au cours du mois de novembre 7.765 entrées dans le chômage (6.056 réinscriptions et 1.709 nouvelles inscriptions) contre 9.245 sorties, soit une diminution sur une base mensuelle du nombre de DEI de - 1.480 personnes (-1,6%).



Principales caractéristiques et évolutions du chômage – novembre 2020

		Novembre 2020	Proportion	Diff. mensuelle	en %	Diff. annuelle	en %
Demandeurs d'emploi inoccupés (DEI)		89.923	100,0%	-1.480	-1,6%	2.373	2,7%
Catégorie	DEDA ¹	58.772	65,4%	-100	-0,2%	3.347	6,0%
	Jeunes en stage d'insertion professionnelle	6.463	7,2%	-333	-4,9%	808	14,3%
	Autres DEI	24.688	27,5%	-1.047	-4,1%	-1.782	-6,7%
Sexe	Hommes	47.159	52,4%	-745	-1,6%	2.023	4,5%
	Femmes	42.764	47,6%	-735	-1,7%	350	0,8%
Age	- 25 ans	9.970	11,1%	-316	-3,1%	807	8,8%
	25 - 49 ans	55.847	62,1%	-1.091	-1,9%	1.323	2,4%
	50 ans +	24.106	26,8%	-73	-0,3%	243	1,0%
Durée d'inoccupation	- 1 an	36.133	40,2%	-1.306	-3,5%	2.587	7,7%
	1 - 2 ans	13.260	14,7%	21	0,2%	1.237	10,3%
	2 ans +	40.530	45,1%	-195	-0,5%	-1.451	-3,5%
Niveau d'études	Faible ²	54.074	60,1%	-760	-1,4%	-363	-0,7%
	Moyen	19.697	21,9%	-234	-1,2%	1.193	6,4%
	Élevé	16.152	18,0%	-486	-2,9%	1.543	10,6%
Usagers du CPAS		10.633	11,8%	-103	-1,0%	-1.511	-12,4%
Taux de chômage	Total	15,79		-0,26		+0,22	
	Hommes	15,32		-0,24		+0,32	
	Femmes	16,34		-0,28		+0,11	

Source : Actiris, calculs view.brussels

On dénombre en Région bruxelloise 58.772 chercheurs d'emploi demandeurs d'allocations (DEDA), 6.463 jeunes en stage d'insertion professionnelle et 24.688 autres chercheurs d'emploi inscrits librement ou obligatoirement.

On retrouve dans cette dernière catégorie (« autres DEI ») des personnes qui n'ont pas encore reçu d'allocation de chômage (qui ont introduit une demande auprès de l'Onem), des personnes ayant été exclues des allocations de chômage et qui sont venues se réinscrire auprès d'Actiris, des personnes bénéficiant d'un revenu d'intégration sociale ou encore des personnes qui n'ont aucun revenu de remplacement. Il est à noter qu'une partie importante de ces CE dépendent des CPAS ou n'ont encore aucun revenu de remplacement.

Actiris peut, à partir de l'exploitation d'un flux d'information provenant directement du SPP Intégration sociale, identifier les CE ayant une ouverture de droit au revenu d'intégration sociale ou à son équivalent, actuellement ou dans un passé proche. Ainsi, parmi les 89.923 DEI inscrits en novembre 2020, 10.633 CE sont usagers du CPAS (soit 11,8% du total des DEI). Ce pourcentage est plus élevé parmi les jeunes : sur les 9.970 jeunes DEI, 2.183 sont usagers du CPAS, soit 21,9%.

On constate une augmentation de +6,0% sur une base annuelle du nombre de chercheurs d'emploi indemnisés (DEDA). On constate aussi une augmentation annuelle du nombre de jeunes en stage d'insertion professionnelle (+808 unités, +14,3%). Par contre les autres chercheurs d'emploi, leur nombre a diminué de 6,7% sur une base annuelle.

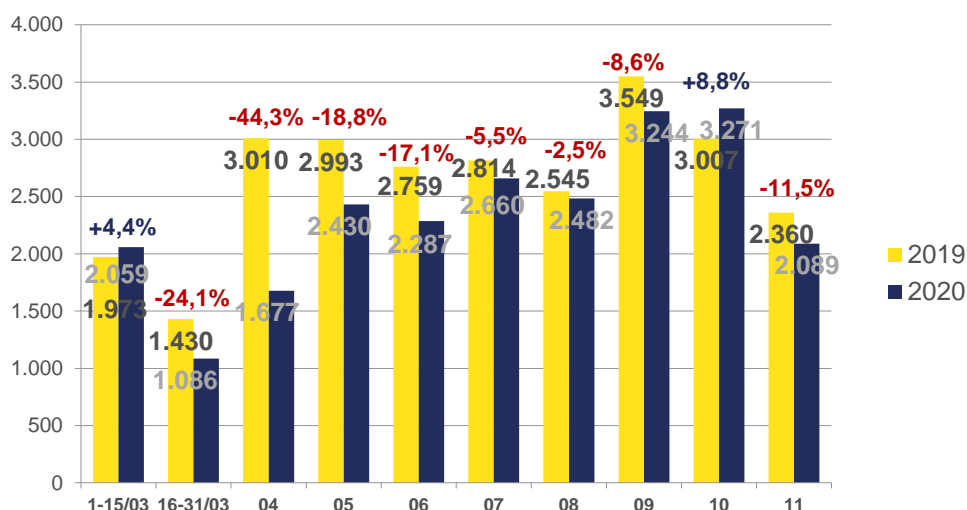
¹ DEDA : demandeurs d'emploi demandeurs d'allocations, soit les chercheurs d'emploi pour lesquels Actiris a été informé par l'ONEM qu'ils percevaient des allocations de chômage.

² Ce niveau comprend les études de l'enseignement secondaire 2nd degré au maximum ainsi que les études réalisées à l'étranger sans équivalence de diplôme en Belgique.

Le volume d'offres d'emploi a diminué de 11,5% par rapport à l'année dernière

Actiris a reçu 2.089 offres d'emploi en novembre 2020. On observe une diminution de 11,5% du nombre d'OE par rapport au mois de novembre 2019 et une augmentation de 24,6% par rapport au mois d'avril. Le graphique ci-dessous illustre l'évolution du nombre d'offres d'emploi reçues depuis le début de la crise sanitaire. Si on observait une diminution des OE de 44,3% en avril, en novembre ce nombre a diminué de 11,5%.

Offres d'emploi reçues par Actiris (Mars - Novembre)



Source : Actiris, view.brussels

On constate une diminution du nombre d'offres d'emploi OE totales (y compris les OE reçues par l'intermédiaire du VDAB et Forem et des sites partenaires) de 24,2% par rapport au mois passé mais une diminution moins forte de par rapport à l'année dernière (-14,4%)

Nombre d'offres d'emploi reçues selon le canal – novembre 2020

	Nombre	Variation mensuelle		Variation annuelle	
		Nombre	%	Nombre	%
OE reçues directement par Actiris	2.089	-1.182	-36,1%	-271	-11,5%
OE reçues du VDAB et du FOREM	8.054	-3.804	-32,1%	-1.505	-15,7%
OE reçues – sites partenaires (Jobat...)	8.988	-1.113	-11,0%	-1.454	-13,9%
Total	19.131	-6.099	-24,2%	-3.230	-14,4%

Source : Actiris, calculs view.brussels

Pour plus d'infos & contact :

Romain Adam
0494 86 37 16
radam@actiris.be

Sean Vanonckelen
0474 37 25 42
svanonckelen@actiris.be

À la recherche de chiffres détaillés sur les chercheurs d'emploi et les offres d'emploi ?
Rendez-vous sur [ViewStat](#).

Concernant Actiris

Actiris est l'Office Régional Bruxellois de l'Emploi. En tant que service public de l'emploi, Actiris est l'acteur principal et le fournisseur de solutions pour l'emploi dans la Région de Bruxelles-Capitale. Actiris concentre ses actions et moyens sur deux missions: garantir le matching entre employeurs et chercheurs d'emploi et organiser la transition vers l'emploi. Actiris est également mandaté pour la coordination de [view.brussels](#).

Pour plus d'informations : www.actiris.be